

LE CONSEIL MUNICIPAL

S'est réuni le 5 avril 2017 à 20 heures en séance ordinaire,

Ordre du jour :

1. Approbation de la séance du 15 mars 2017
2. Désignation d'un secrétaire de séance
3. Rapport de commissions
4. Jardin communal
5. Affectation du résultat
6. Taux des impôts locaux 2017
7. Budget Primitif 2017
8. Divers

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 avril 2017

Sous la présidence de M. Adrien KIFFEL, Maire,

Membres présents : Gérard PIERRON, André SCHAEFFER, Adjoints,
Michel KAUFMANN, Thomas VOGT, André REGIN, Michel HERZOG, Nathalie
DISCHLER, Emmanuel GOETSCHY, Caroline ANTONI, Nicolas SCHARSCH, Véronique
DATICHY, Rémy FISCHER

Membre absent excusé : René SIEBERING qui donne procuration à Gérard PIERRON

23/17 Approbation de la séance du 15 mars 2017

Monsieur le Maire demande s'il y a des observations à formuler concernant le Procès-Verbal de la réunion du 15 mars 2017 qui a préalablement été transmis à chaque conseiller.

Sans observations, on passe à la signature du registre.

24/17 Désignation d'un secrétaire de séance

Le conseil municipal désigne Mme ALTER Anne-Marie en qualité de secrétaire de séance.

25/17 Rapport de commissions

Néant

26/17 Jardin communal

Monsieur le Maire informe d'une pétition réceptionnée en mairie signée par un certain nombre de riverains du jardin communal qui s'opposent à ce que la commune loue cet endroit pour des manifestations privées.

Certains riverains ont souhaité assister au débat pour pouvoir s'exprimer. Mr le Maire leur donne donc la parole et un échange s'installe sans qu'aucune décision ne soit prise.

Le conseil municipal reviendra sur ce point ultérieurement.

27/17 Affectation du résultat

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat de fonctionnement 2016, soit 408 364.67 €, comme suit :

Restes à réaliser dépenses	43 000,00 €
Restes à réaliser recettes	78 000,00 €
Déficit d'investissement reporté compte D 001 :	- 252 129.71 €
Affectation à l'investissement compte R 1068 :	217 129.71 €
Report de l'excédent de fonctionnement au compte R 002 :	191 234.96 €

28/17 Taux des impôts locaux 2017

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de maintenir les taux des impôts locaux pour l'année 2017, à savoir :

Taxe d'habitation	16.03 %
Taxe foncière (bâti)	9.12 %
Taxe foncière (non bâti)	17.91 %
Cotisation Foncière des Entreprises	15.50 %

29/17 Budget Primitif 2017

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le budget primitif 2017 qui se présente ainsi :

Section de fonctionnement : dépenses et recettes : 728 236.96 €

Section d'investissement : dépenses et recettes : 639 129.71 €

30/17 Divers

Monsieur le Maire donne diverses informations :

- création d'une nouvelle association « l'Atelier »,
- opération « Osterputz » le samedi 8 avril 2017,
- planning des élections,
- un chiffrage a été demandé pour le chemisage du réseau d'assainissement de l'école,
- discussion à propos du nettoyage de la salle des fêtes,
- réparation d'une porte dans les sanitaires hommes de la salle des fêtes,
- prochaine session fixée au 24 mai 2017 ;

La séance est levée à 22 h 00

Pour extrait conforme
A Wolxheim, le 6 avril 2017
Le Maire
Adrien KIFFEL